La Caisse acquiert une participation de 17,3 % dans Boralex Inc.

Montréal, 27 juillet 2017 – Boralex Inc. (« **Boralex** » ou la « **Société** ») (TSX: BLX) a annoncé aujourd'hui que la Caisse de dépôt et placement du Québec (« **la Caisse** ») a complété l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de catégories A de Boralex détenues par Cascades Inc. représentant 17,3 % des actions en circulation, pour un montant de 287,5 M$.

Dans le cadre de cette transaction, la Société a aussi convenu d'explorer avec la Caisse des occasions de partenariat relativement à des investissements dans des projets à être développés par Boralex, en ligne avec sa stratégie de croissance.

« Nous tenons à remercier Cascades pour son appui depuis la création de Boralex en 1995. La vision de Bernard Lemaire a permis à Boralex de devenir l'un des leaders de l'industrie de l'énergie renouvelable au Canada et le premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France. Boralex est heureuse d'accueillir la Caisse comme nouvel actionnaire important dans une transaction qui servira les intérêts de Boralex et de ses actionnaires », a indiqué Alain Rhéaume, président du conseil d'administration de Boralex.

« L'arrivée de la Caisse à titre d'actionnaire principal témoigne de sa confiance dans le modèle d'affaires et le savoir-faire de Boralex. Nous comptons travailler avec elle pour développer des occasions de croissance grâce à ses capacités financières, à son expertise et à son réseau international », a indiqué Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex.

« Cette participation dans Boralex nous permet d'investir à la fois dans un secteur porteur et dans des actifs de grande qualité, dont plusieurs sont au Québec. En plus de partager notre vision de long terme, Boralex a démontré son sens de l'innovation et ses capacités d'opérateur, qui assurent une fiabilité à ses installations et favorisent son développement. Il s'agit d'atouts importants pour la croissance de cette entreprise québécoise, ici et sur les marchés mondiaux », a ajouté Macky Tall, premier vice-président, Infrastructures à la Caisse.

La transaction conclue aujourd'hui renforce la position de la Caisse comme l'un des plus grands investisseurs privés dans le secteur de l'énergie éolienne en Amérique du Nord.

La Caisse nommera deux représentants indépendants au conseil d'administration de Boralex et pourra maintenir sa participation dans le cadre d'émissions d'actions futures, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis 25 ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

À propos de la Caisse de dépôt et placement du Québec

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) est un investisseur institutionnel de long terme qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurances publics et parapublics. Son actif net s'élève à 270,7 G$ au 31 décembre 2016. Un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada, la Caisse investit dans les grands marchés financiers, ainsi qu'en placements privés, en infrastructures, en immobilier et en crédit privé à l'échelle mondiale. Pour obtenir plus de renseignements sur la Caisse, visitez le site cdpq.com, suivez-nous sur Twitter @LaCDPQ ou consultez nos pages Facebook ou LinkedIn.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives, qui font intervenir des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent nettement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs indiqués explicitement ou implicitement par les déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives sont fondées sur certains facteurs et certaines hypothèses dont la réalisation n'est pas garantie. Les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives, qui font intervenir des risques et des incertitudes d'importance, connus et inconnus, pouvant faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations dans la réalité diffèrent nettement des résultats, du rendement ou des réalisations que les déclarations prospectives annoncent expressément ou laissent entendre implicitement. Ces déclarations sont arrêtées à la date du présent communiqué. Boralex ne s'engage pas à mettre à jour ou réviser publiquement les déclarations prospectives, à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons, sauf si elle y est expressément tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Renseignements :

Médias (Boralex)

Julie Lajoye
Conseillère, Affaires publiques et communications
Boralex Inc.
Bureau : 514 985-1327
Cell : 514 623-4197
julie.lajoye@boralex.com

Relations avec les investisseurs (Boralex)

Marc Jasmin
Relations avec les investisseurs
Boralex Inc.
514 284-9868
marc.jasmin@boralex.com

Médias (Caisse de dépôt et placement du Québec)

Jean-Benoît Houde
Conseiller principal, Relations médias
514 847-2571
jbhoude@cdpq.com